



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de BULAT-PESTIVIEN**

Séance du 23 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 23 juillet, à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHARLES Olivier.

Présents : Christelle COAIL, Pierrick LOZAC'H, Kilian BIDAULT, Sarah YACOUBI, Klervi TUDAL, Jean-Yves GESTIN, Catherine FARGES, Eric ROGER, Jean-Claude TOUPIN et Rozenn LOZAHIC LE NY.

Absents :

Eric ROGER a été nommé secrétaire de séance.

Convocations adressées le 2 juillet 2026.

NOMBRE DE MEMBRES			
En exercice	Présents	Représentés	Suffrages exprimés
11	11	0	Pour : 11 Contre : Abstentions :

**N° 2026/005/07 – Attribution d'une subvention à la société de chasse communale
« La Bulatoise »**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de subvention déposée en mairie par la société de chasse communale « La Bulatoise » au titre de l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'accorder une subvention de 500€ à la société de chasse communale « La Bulatoise » au titre de l'année 2026 ;
- précise que les crédits correspondants sont inscrits au budget primitif 2026.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et y ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Olivier CHARLES.

